

COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées

Cadre réservé au bureau du COC Judo

	Certificat Médical Ou Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif		Paiement
NOTES :			



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2024-2025

(Une fiche d'inscription par personne)

Ludovic Cabaribere,
Raymond Grimal,
Jean Barcelo,

Président : 06 11 76 62 50
Trésorier : 06 20 57 80 41
Professeur : 06 89 81 86 37



Il s'agit d'un renouvellement

LE LICENCIE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Sexe : Masculin Féminin

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone : _____ Numéro de portable : _____

Adresse E-mail : _____

Cette adresse mail servira pour l'accès à votre espace licencié.

Grade :



ceinture Blanche



ceinture Blanche / Jaune



ceinture Jaune



ceinture Jaune / Orange



ceinture Orange



ceinture Orange / Verte



ceinture Verte



ceinture Verte / Bleue



ceinture Bleue



ceinture Bleue / Marron



ceinture Marron



ceinture Noire

COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Autres renseignements :

Taille (hauteur) en cm : _____

Taille Vêtements (Haut : Tee-shirt / Sweat) : _____

Pointure : _____

LES CATEGORIES D'AGES AU JUDO

Baby Judo nés en 2019-2020	Mini Poussins nés en 2017-2018
Poussins nés en 2015-2016	Benjamins nés en 2013-2014
Minimes nés en 2011-2012	Cadets nés en 2008-2009-2010
Juniors nés en 2005-2006-2007	Séniors nés en 2004 et avant

LES HORAIRES : Saison 2024 – 2025

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h00 10h00		Baby Judo			Baby Judo
10h00 11h00		Mini Poussins			Ju Jitsu Self Défense
17h30 18h30	Vétérans / Séniors	Poussins	Vétérans / Séniors	Poussins	14h00 KATA
18h30 19h30	Benjamins-Minimes		Benjamins-Minimes	Mini Poussins	Préparation CN 16h00
19h30 21h00	Cadets - Juniors Séniors		Cadets - Juniors Séniors		

LES TARIFS : Saison 2024 - 2025

La cotisation comprend la licence Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (41 € / an) assurance comprise et la cotisation au COC JUDO.

	Habitant de CABESTANY	Habitant HORS Cabestany
BABY JUDO 2019-2020	210 € / an	240 € / an
De 6 à 12 ans 2018 à 2012	240 € / an	270 € / an
De 13 à 18 ans 2011 à 2006	260 € / an	290 € / an
+ de 18 ans né(e) avant 2006	280 € / an	310 € / an
Vétérans de + de 65 ans	220 € / an	

Tarifs préférentiel pour les familles inscrivant 2 personnes ou plus.

Paiement par chèque à l'ordre du COC JUDO et paiement en espèces accepté.

Règlement Intérieur au COC JUDO

Article 1 : Limites de responsabilité du COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées

- Le COC Judo AMDA dégage toute responsabilité pour tout préjudice corporel ou autre subi lors de cours d'essai.
- Les affaires sensibles ne doivent pas être laissées dans les vestiaires et sont sous la responsabilité de l'adhérent. Le COC Judo AMDA décline toutes responsabilités en cas de pertes, litiges ou vols de bijoux ou autres biens personnel.

Article 2 : Déontologie, attitude, comportement

- Chaque personne accédant à la salle de Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées se doit d'avoir une attitude et un comportement correct et assujetti à toutes les valeurs promulguées par les arts martiaux et sports de combats. Tout manquement verbal, toute ségrégation, tout signe distinctif (dont les moniteurs, professeurs et les membres du Bureau sont les seuls juges) peuvent entraîner de la remarque à l'expulsion et même la radiation de l'adhérent (sur avis du Bureau).

Article 3 : Adhésions

- L'adhésion aux cours du COC Judo AMDA implique le respect des statuts et du règlement intérieur.
- Le nouvel adhérent doit régler intégralement sa cotisation dès sa première séance (après ses 2 d'essais), ceci afin de régulariser sa situation vis-à-vis de l'association et surtout pour être assuré et couvert pendant l'activité. Des modalités de paiement peuvent être prévues avec des dates précises pour les prélèvements avec l'accord du Bureau. Toute personne n'ayant pas réglé l'adhésion et les cours se verra refuser l'accès au cours.
- Les dossiers doivent être rendus complets et signés à un membre du bureau.

Article 4 : Période d'essai

- Deux cours d'essai sont réservés aux nouveaux adhérents.
- Les non adhérents doivent se faire connaître avant le début des cours auprès des professeurs qui détiennent la liste et connaissent les adhérents de leur discipline.

COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées

Article 5 : Présence et discipline dans la salle de Judo

- Il est formellement interdit d'accéder au dojo en l'absence du professeur.
- Il est formellement interdit d'utiliser le matériel et les accessoires en l'absence du professeur.
- Les judokas sont tenus de respecter les horaires de cours en vigueur lors de leurs inscriptions.
- Les spectateurs, adhérents en attente de leur séance doivent respecter le silence dans le dojo.
- Chaque adhérent doit avoir une attitude correcte envers ses partenaires et professeurs.
- Les parents ne doivent pas déposer les enfants sur le parking, ils doivent venir jusqu'au dojo pour s'assurer que le cours a bien lieu et laisser leurs enfants au professeur ou à un membre du Bureau.

Article 6 : Photos, vidéos, publicité

- Chaque adhérent accepte que des photos, vidéos prises pendant les activités de l'association soient exposées ou diffusées.

Article 7 : Vestiaires et rangement des affaires

- Le changement de tenue se fera dans le vestiaire. Il est interdit de se déshabiller et de s'habiller hors des vestiaires.
- La salle dispose de douches dans les vestiaires des hommes et des femmes. A l'égard du nombre, vous êtes priés de les utiliser rapidement après les entraînements.
- Le vestiaire doit rester propres et ranger durant toute l'année sportive.

Article 8 : Sont interdits sur le tatami pour des raisons de sécurité

- Les boucles d'oreilles, les bracelets, les montres, les colliers ou tout objet qui risque de créer des blessures.

Article 9 : Hygiène, boisson et alimentation

- Il est obligatoire d'utiliser des zooris, tongues pour l'accès au tatami,
- Le kimono ou la tenue de l'activité pratiquée doit être propre
- Les ongles entretenus et coupés courts,
- Il est interdit de marcher sur les tatamis avec des chaussures à moins que celles-ci soient prévues dans le cadre d'une activité martiale ou sport de combat.
- Les pratiquants doivent s'il le souhaite amener une gourde d'eau personnelle au bord du tapis.
- Il est interdit de boire et de manger sur le tapis.

Article 10 : Départ du Club en cours de saison

- Tout départ du club sur décision du licencié, ne pourra faire l'objet d'un remboursement de la cotisation. Le remboursement s'effectuera à condition de présenter un justificatif médical et au prorata de l'avancement de la saison sportive.

Article 11 : Application du règlement intérieur

- Seuls les membres du bureau et le professeur sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent règlement.

Le Bureau du COC JUDO AMDA

Je soussigné... avoir pris connaissance et de respecter le règlement intérieur du
COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées.

Cabestany, le _____ 20__

Signature de l'adhérent ou ses représentants précédés de la mention « lu et approuvé. »

COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées

AUTORISATION

✓ Je soussigné(e) _____ autorise :

- les responsables du **COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées** à prendre toutes des décisions d'urgences en cas d'accident.
- les responsables du **COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées** à transporter l'enfant dans le véhicule du club ou dans leur véhicule personnel lors de déplacements sportifs et stages.
- J'autorise* / Je n'autorise pas* le **COC Judo Arts Martiaux et Disciplines Associées** à utiliser les photographies ou vidéos prises lors de la pratique du judo pour les publier sur les réseaux sociaux, le site internet du club, le Cabes'Info et la presse locale.

Cabestany, le _____ 20__

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé. Bon pour avoir »



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



PRISE DE LICENCE MAJEURS

ATTESTATION QS sport

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM]..... ,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir
répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du sportif.